

COMMUNE DE MACHEREN

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 JANVIER 2013

➤ REHABILITATION DE L'ANCIEN CORPS DE FERME AU CENTRE VILLAGE DE PETIT-EBERSVILLER – DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire a rappelé à l'assemblée sa décision de réaliser des travaux de réhabilitation de l'ancien corps de ferme récemment acquis par la Commune au Centre Village de Petit-Ebersviller.

Le montant prévisionnel des travaux s'établit à 662 000 € H.T. (dont 117 000 € pour les travaux d'aménagement du parking et des VRD) auquel il faut ajouter les coûts d'acquisition du bâtiment et du terrain attenant soit 110 000 € ainsi que l'acquisition récente d'un garage mitoyen dont l'emprise sera totalement intégrée au projet pour 15 000 €.

Il a été décidé de demander l'inscription prioritaire au PACTE II - Aménagement 2012 / 2014 de ce projet pour lequel une subvention du Conseil Général de la Moselle pour un montant de 541 000 € dont 120 000 € au titre de la dotation de garantie sera sollicitée.

Seront également sollicités d'autres financeurs à savoir, le Conseil Régional de Lorraine ainsi que le Conseil Général au titre des recettes supplémentaires procurées par le relèvement du tarif des amendes de Police pour les travaux d'aménagement du parking et des VRD.

Le solde de l'opération sera financé sur les fonds communaux.

➤ DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX – PROGRAMME 2013

L'assemblée a décidé de solliciter au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux des subventions pour la réalisation des travaux suivant :

- la réhabilitation de la Maison d'œuvres de Macheren Village pour un montant H.T. de 379 000 € ; le Conseil Régional et le Conseil Général seront également sollicités pour apporter un financement à cette opération ;

- l'extension du système de vidéosurveillance pour un montant H.T. de 35 189 € ; une demande de subvention sera par ailleurs transmise au Ministère de l'Intérieur, de l'Outre Mer et des Collectivités Territoriales ;

- l'installation d'un préau à l'école maternelle "Les Petites Mains" pour un montant H.T. de 25 084 €.

➤ CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT AVRIL 2013 - TARIFS

Après avoir pris connaissance du programme du Centre de loisirs sans hébergement qui sera organisé par la municipalité durant les vacances de printemps, le Conseil Municipal a décidé de fixer les tarifs comme suit :

Semaine du 22 au 26 avril 2013

13 € pour le lundi, mercredi et jeudi, 17 € pour le mardi et 25 € pour le vendredi

Tarifs pour la semaine complète :

Catégorie A : QF mensuel entre 0 et 625 € : 66 €

Catégorie B : QF mensuel entre 625 et 1 000 € : 71 €

Catégorie C : QF mensuel > 1 000 € : 76 €

➤ **REMBOURSEMENT ASSURANCE**

Le Conseil Municipal a accepté les indemnisations proposées en réparation de dégâts provoqués lors de sinistres, à savoir :

- 1 576.33 € pour un véhicule qui a percuté, le 14 mai 2012, un candélabre rue du Petit Bois
- 633.88 € pour la voirie endommagée lors de l'incendie d'un véhicule rue du Marais, le 4 août 2012.

➤ **CONSTRUCTION D'UN TROTTOIR LE LONG DE LA RD 656 – CONVENTION**

La Commune a décidé de réaliser des travaux de construction d'un trottoir le long de la R.D.656 entre les rues Abbé Watrin et du lavoir. S'agissant du domaine public départemental, Monsieur le Maire signera une convention entre le Département de la Moselle et la Commune qui a pour objet de définir les conditions de réalisation, de financement et de gestion ultérieure de cet ouvrage.

MACHEREN, le 7 février 2013

Pour Le Maire
L'Adjoint Délégué

D. THIRY